



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

balance commerciale

Question écrite n° 18576

Texte de la question

M. Thierry Mariani interroge Mme la ministre du commerce extérieur sur l'évolution des échanges commerciaux entre la France et la Corée du sud depuis l'année 2000. Il souhaiterait connaître, pour cette période l'évolution de ces échanges et les principaux secteurs concernés par les exportations et les importations entre nos deux pays afin d'en apprécier l'évolution.

Texte de la réponse

Les échanges commerciaux entre la France et la Corée ont presque doublé entre 2003[1] et 2012, passant de près de 4,2 milliards à plus de 8 milliards d'euros. Sur la période considérée, le commerce bilatéral a progressé continuellement jusqu'en 2006, avant de se stabiliser autour de 7 milliards d'euros entre 2006 et 2008 suite à la baisse des importations françaises en provenance de Corée. Nos échanges avec la Corée ont ensuite connu un léger fléchissement en 2009, du fait de la crise économique mondiale, avant de reprendre leur progression jusqu'en 2012. Sur l'ensemble de la période, les exportations françaises vers la Corée ont également connu un mouvement continu d'augmentation (à l'exception du recul conjoncturel de 2009), passant de 2 milliards d'euros en 2003 à près de 4,2 milliards en 2011, avant de fléchir à nouveau en 2012 (- 12 % par rapport à 2011) : - D'après une étude comparative menée par le service économique de l'Ambassade de France en Corée[2], sur la période 2000-2009, les catégories d'importations par la Corée (par niveau technologique) qui ont le plus progressé sur cette période sont d'abord les produits à technologie moyennement élevée : machines, produits chimiques, équipements et appareils électriques, véhicules à moteur et remorques. Parmi les produits de haute technologie, les instruments médicaux (notamment dans le domaine de l'optique) et la pharmacie ont aussi évolué très positivement. Enfin, on peut souligner les évolutions positives des produits du textile et de la maroquinerie, et des produits agro-alimentaires français qui rencontrent un grand succès en Corée. En revanche, les exportations françaises des catégories « Radio TV et matériel de communication » ont connu une baisse, de même que les exports relevant de la catégorie « Autres matériels ferroviaires et transport », en raison de l'absence de nouveaux contrats remportés pour le TGV en Corée sur cette période (le dernier contrat d'Alstom pour le train à grande vitesse coréen, le KTX, date en effet de 1994, et la mise en service de 2004). - Sur la période plus récente, les exportations françaises vers la Corée ont de nouveau progressé, sous le double effet de la hausse des livraisons aéronautiques d'appareils Airbus (le poste aéronautique est devenu ces dernières années le premier poste d'exportations de la France vers la Corée : 30 % des exportations en valeur en 2011, 13 % en 2012[3]) et de l'entrée en vigueur au 1er juillet 2011 de l'accord de libre-échange entre l'Union européenne et la Corée. De nombreux postes d'exportations françaises profitent en effet nettement du démantèlement tarifaire, notamment les produits alimentaires, les textiles, l'habillement, les cuirs et chaussures. De manière plus remarquable, les exportations de biens d'équipements industriels se distinguent également avec des hausses pour les équipements mécaniques et électriques et les produits chimiques. De leur côté, les importations françaises en provenance de Corée sont passées de plus de 2,1 milliards d'euros en 2003 à près de 4,2 en 2006. Après une stabilisation autour de 4 milliards d'euros et une chute importante en 2009 (3,2 milliards d'euros), elles ont repris leur progression pour atteindre plus de 4,3 milliards d'euros en 2012 : -

Traditionnellement, les premiers postes d'importations françaises en provenance de Corée sont constitués par les produits et équipements mécaniques, électriques, électroniques et informatiques (premier poste d'exportations de la Corée vers la France : 36 % en 2012), les véhicules automobiles, les produits pétroliers raffinés et les navires. - Sur la période récente, la demande adressée à la Corée par la France progresse faiblement, dans un environnement pourtant porté par l'entrée en application de l'accord de libre-échange entre l'Union Européenne et la Corée, mais affecté par la dégradation de la conjoncture européenne. Certains des principaux postes d'importations françaises de Corée enregistrent même des évolutions négatives, notamment les produits et équipements électroniques grand public. Selon les douanes françaises, les importations de produits coréens ont atteint 4,35 milliards d'euros en 2012, soit une augmentation de 20 % par rapport à 2011. Néanmoins, ce résultat tient compte de la livraison par la Corée d'un navire de forage pétrolier à la France (Guyane), dans le cadre d'une location longue durée comptabilisée pour sa valeur totale (987 millions d'euros) par les douanes françaises, mais qui n'apparaît pas dans les douanes coréennes. En neutralisant cette livraison temporaire, les exportations coréennes enregistrent une baisse de 2 % en 2012[4]. Il convient de noter par ailleurs que les exportations automobiles continuent à progresser et pèsent désormais près de 15 % des exportations coréennes vers la France. S'agissant du solde commercial, il convient de relever qu'après neuf années de déficit commercial pour la France dans ses échanges avec la Corée (et un pic atteint en 2006, année durant laquelle notre déficit avait atteint 1,3 milliard d'euros), l'exercice 2011 avait marqué le retour à un excédent significatif : 655 millions d'euros. Cet excédent commercial résultait d'une forte progression des ventes françaises en Corée, particulièrement dans le secteur aéronautique, mais aussi d'une plus faible progression des importations françaises, en raison d'un ralentissement de la consommation française. Si nos échanges bilatéraux avec la Corée accusent un retour au déficit pour la France de 678 millions d'euros en 2012, effaçant en apparence la bonne performance de 2011, une neutralisation du poste constituée par la location longue durée du navire de forage pétrolier à la Guyane aboutirait à un recul de 2 % des exportations coréennes par rapport à 2011 et donc à un solde excédentaire pour la France de 309 millions d'euros. 1]Les données d'échanges commerciaux des douanes françaises ne sont disponibles qu'à compter de l'année 2003. 2]« Etude comparative internationale sur les performances commerciales de la France par rapport à ses principaux concurrents » 3]En dépit d'une baisse de 60 % des livraisons, l'aéronautique demeure néanmoins le premier poste en 2012. Cette décrue est seulement un pur effet de calendrier, après les livraisons importantes de la forte augmentation des ventes en 2011. Les livraisons d'Airbus à la Corée devraient en effet reprendre en 2013 et s'intensifier jusqu'en 2022. 4]A noter également que les données des douanes coréennes ont comptabilisé comme exportation vers la France la livraison d'une plate-forme pétrolière à Total Angola, si bien qu'il existe en 2011 un écart de 1,7 milliard d'euros entre les douanes coréennes et françaises, à l'avantage de la Corée.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Français établis hors de France (11^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 18576

Rubrique : Commerce extérieur

Ministère interrogé : Commerce extérieur

Ministère attributaire : Commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 février 2013](#), page 1719

Réponse publiée au JO le : [2 avril 2013](#), page 3546